

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/108

6 janvier 1999

(99-0018)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## AUCUN NOUVEAU CAS DE GRIPPE AVIAIRE H5N1 N'A ÉTÉ SIGNALÉ DEPUIS DÉCEMBRE 1997

### Communication de Hong Kong, Chine

Le Secrétariat a reçu, le 4 janvier 1999, la communication ci-après de Hong Kong, Chine.

1. Aucun nouveau cas de grippe aviaire H5N1 n'a été signalé dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) depuis le 29 décembre 1997.
2. Le gouvernement de la RASHK a rapidement pris des mesures efficaces pour prévenir la réapparition de cas de grippe aviaire H5N1. Après avoir abattu, fin décembre 1997, tous les poulets sur le territoire, nous avons mis en place une surveillance renforcée de tous les oiseaux vivants importés, y compris les volailles (voir le document G/LIC/N/1/HKG/4 daté du 12 juin 1998). Au 18 décembre 1998, 18 398 expéditions (soit environ 240 000 échantillons) de poulets et d'autres volailles non aquatiques importés avaient subi des tests. Aucun signe d'infection active par le virus de la grippe H5N1 n'a été décelé.
3. Des tests à pratiquer sur les oiseaux dans les élevages ont été imposés pour les exploitations avicoles locales, de même que de nouvelles conditions en matière d'hygiène et de pratiques de gestion pour la délivrance de licences. Tous les élevages sont soumis à des tests sérologiques pendant la période de croissance des oiseaux et, jusqu'à présent, il a été constaté que toutes les exploitations avicoles restaient indemnes de toute contamination pour la grippe H5.
4. Dans le communiqué de presse OMS/17 du 28 janvier 1998, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "a souligné qu'aucune raison de santé publique ne pouvait être invoquée par d'autres pays pour interdire l'importation de poulets et de produits de poulets en provenance de Chine, y compris Hong Kong". Avant la publication du communiqué de presse, une équipe de l'OMS s'est rendue dans la RASHK et en Chine du Sud pour y observer la situation. Le 4 décembre 1998, des experts de la grippe de renommée mondiale envoyés par l'OMS et six pays ont, dans une déclaration publique conjointe, rendu hommage au gouvernement de la RASHK pour l'action vigoureuse et mûrement réfléchie qu'il a menée l'année dernière pour lutter contre l'épidémie de grippe aviaire.
5. À la lumière de ce qui précède, nous demandons instamment aux Membres qui appliquent encore, en raison de cet incident, des interdictions d'importer ou d'autres mesures visant les oiseaux, les volailles et les produits dérivés exportés de la RASHK, de lever leurs mesures dès que possible. À cet égard, nous notons avec satisfaction que plusieurs Membres de l'OMC ont déjà levé leurs interdictions d'importer et qu'ils en ont donné notification à l'OMC.
6. Hong Kong, Chine communiquera volontiers tous renseignements complémentaires aux Membres intéressés.